

Introduction

Bénédictte SÈRE

Issu d'un colloque organisé à l'université de Paris-Nanterre les 23 et 24 septembre 2016, le présent volume en a changé son titre et son orientation. Initialement, le colloque s'intitulait, non sans risque de confusion, « Polémologies médiévales. État des lieux ». Il visait à dresser un bilan des productions et des angles morts de ce champ de la recherche qu'est devenue l'histoire des controverses, ici appliquée à la période médiévale. Lorsque l'on parlait de « polémologies médiévales », l'on ne se référait pas à l'acception sociologique de Gaston Bouthoul qui, à l'extrême fin des années 1940, imposait, dans la mouvance de la sociologie du conflit, la définition de la polémologie comme l'étude scientifique de la guerre. Notre intitulé entendait plutôt renvoyer à l'étymologie pour sensibiliser à l'idée que le Moyen Âge fut la période d'un art de l'affrontement parce qu'il fut la période d'une science de la *disputatio*, d'un savoir-faire de la controverse ou encore d'une pratique de la polémique.

Chemin faisant, les réflexions au cours de la rencontre ont fait progresser les hypothèses de travail proposées. Le terme de « polémologie » n'a pas été parfaitement reçu par ceux qui n'étaient pas familiers du vocable, pourtant fréquent dans la jeune histoire culturelle des controverses. Les effets d'annonce y ont perdu de leur force quand le terme était lu au sens étroit de la sociologie. Surtout, il s'est avéré que le terme de polémique fut lui-même objet de polémique entre les participants, tant il est vrai que l'acception reste flottante d'un intervenant à un autre, d'un champ de recherche à un autre, d'une période historique à une autre. Doit-on parler de « polémique » si le terme n'est pas présent dans les sources ? Doit-on scruter les vocables dans les sources au risque d'enliser la problématique dans des arguties lexicographiques et dans des subtilités sémantiques sans utilité ? Il est vrai, le terme jouxte des concepts attenants comme celui d'opinion, d'espace public, de controverse, de dispute, de débat, de querelle, d'invective. La polémique est-elle la *contentio* des textes ? L'*altercatio* ? Entre la controverse et la polémique, quel degré ? Quel seuil de la violence ? Où placer

le curseur de la violence? Quelle intensité? Quel critère pour basculer de l'un à l'autre? De la polémique à l'invective, quelle mutation? À suivre les fixations terminologiques, l'on perdrait l'objet. Notre objet. Celui des régimes de polémicité, dont nous scrutons les modalités pour l'époque médiévale. À penser en termes de « régimes de polémicité », nous évitons d'achopper sur des définitions elles-mêmes discutables et nous envisageons un phénomène scalaire avec une faible polémicité pour les controverses, par exemple, et une forte polémicité pour les polémiques où entre en jeu de la violence verbale ou symbolique. Il s'agit donc bien d'affirmer que l'objet historique dont nous traitons est celui des régimes de polémicité. Au-delà des mots, la chose existe : il y a bien un champ de la conflictualité et c'est cela dont nous nous proposons de faire la description historique dans ses modalités médiévales. D'où le nouvel intitulé *Les régimes de polémicité au Moyen Âge*.

Avant d'en décrire la phénoménologie, il s'agit de resituer historiographiquement la genèse du champ.

La polémicité ou la conflictualité comme objet d'histoire pourraient s'inscrire plus largement dans le sous-champ historiographique qui a émergé ces dernières années : l'histoire des controverses. En effet, originellement sis dans les champs littéraires, linguistiques voire sémiologiques, l'objet « polémique » s'est progressivement installé dans le champ de l'histoire des sciences, les *science studies* des années 1970-1980. Parallèlement et à sa manière, la sociologie s'est penchée sur les formes historiques des débats (sociologie du conflit, sociologie des épreuves de Bruno Latour et Michel Callon, nouvelle sociologie des idées de Charles Camic et Neil Gross) et l'histoire des intellectuels ou l'histoire des savoirs s'est largement nourrie de la force de ce concept opératoire. Quoi qu'il en soit de ces migrations et de ces circulations disciplinaires, l'histoire est devenue familière de la notion, notamment l'histoire culturelle, de sorte que Jean-Pascal Gay parle, avec justesse, d'une « histoire culturelle du fait controversial¹ ».

Ce sont surtout les modernistes et les contemporanéistes qui se sont emparés de l'objet. Il est vrai, les périodes moderne et contemporaine peuvent être qualifiées, chacune à leur manière, d'âges de la controverse, dans la mesure où la polémique affleure dans chaque source, dans chaque archive, dans chaque texte, dans l'actualité politique et religieuse du temps, dans les instruments de communication, dans l'ambiance de ces siècles. Aux XVI^e et XVII^e siècles, controverses et polémiques sont partout. Il n'est qu'à citer quelques noms d'historiens, attachés à l'objet polémique, comme Christian Jouhaud, Olivier Cristin, Jérémie Foa, Jean-Pascal Gay, Frédéric Gabriel, Sylvio de Franceschi, Chyrstel Bernat, Hubert Bost, Claude Postel, pour n'en citer que quelques-uns. En 2013,

1. GAY Jean-Pascal, « Lettres de controverse. Religion, publication et espace public en France au XVII^e siècle », *Annales HSS*, n° 68/1, 2013, p. 7-41, ici p. 10-11.

Christian Jouhaud et Laurent Burnand remarquaient que pour les modernistes, il n'y aurait dans les controverses d'avant le xvi^e siècle ni intensité ni violence alors que pour les contemporanéistes ou les sociologues, remonter à l'époque moderne eût déjà été « une préhistoire de la controverse² ». Autant dire qu'en évaluant les polémologies médiévales en termes téléologiques, il y avait quelque chance à ce qu'elles ne soient, au mieux, qu'une archéologie des pratiques polémiques, au pire cette enfance des savoirs où la naïveté le cède à l'irénisme ambiant.

À n'en pas douter donc, la question se pose pleinement : le Moyen Âge est-il le temps d'une archéologie pour l'histoire des controverses ? Si le regard des modernistes sur la période d'avant 1500 reste, sinon celui du surplomb, du moins peut-être celui d'une méconnaissance de l'intensité des polémiques à l'époque médiévale, qu'en est-il du regard des médiévistes eux-mêmes ? Mis à part quelques ouvrages, dont ceux co-dirigés par Patrick Boucheron autour de *L'espace public* et des *Violences intellectuelles*, peu d'études médiévales centrent leurs travaux explicitement sur les polémiques³. Aussi la double journée d'études que nous proposons entendait-elle, dans un premier temps, dresser un état des lieux de la question. Il devait s'agir de pointer l'état de l'historiographie, ses acquis, ses avancées ainsi que ses lacunes. Nous ne nous intéressions pas au contenu des polémiques, ni aux mécanismes des débats. Nous questionnions les angles morts, signifiants en soi. Nous devions interroger les productions récentes : quels spécialistes ? Quelles publications ? Quels chantiers ? Quels champs ?

Pour envisager notre objet, quatre temps ont présidé à la réflexion, qui suivront les découpages en usage : l'Antiquité tardive ; le Haut Moyen Âge ; le Moyen Âge central et le Moyen Âge tardif. Dans l'Antiquité tardive, ce que l'on observe c'est une pluralité des régimes de polémique comme il y a une pluralité des régimes de christianité. *Des christianismes*, dit Alessandro Capone. Christianismes au pluriel dont il dresse un décalogue heuristique pour stimuler l'histoire des polémiques dans les premiers siècles chrétiens : Quelles périodes ? Quel contexte géographique ? Quel contexte politique ? Quels réseaux de sociabilité ? Quels destinataires ? Quel genre littéraire ? Quelle composante rhétorique ? Quelle référence biblique ? Quelle exégèse,

2. JOUHAUD Christian, « Écriture et action. Une problématique pour l'histoire de la polémique et des controverses au xvii^e siècle », in BURNAND Laurent et PASCHOUD Adrien (dir.), *Espaces de la controverse au seuil des Lumières (1680-1715)*, Paris, Honoré Champion, 2010, p. 11-38, ici p. 13 : « Le propos du sociologue est en harmonie avec celui des historiens contemporanéistes qui voient, de leur côté, dans "les figures du désaccord ou de la querelle à l'époque moderne" une simple "préhistoire de la controverse" », citant l'article de LILTI Antoine, « Querelles et controverses. Les formes du désaccord intellectuel à l'époque moderne », in PROCHASSON Christophe et RASMUSSEN Anne (dir.), *Comment on se dispute. Les formes de la controverse, Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, n° 25, 2007, p. 13-28 et l'introduction par PROCHASSON Christophe et RASMUSSEN Anne, « Du bon usage de la dispute. Introduction », p. 5-12, ici p. 12.

3. BOUCHERON Patrick et OFFENSTADT Nicolas (dir.), *L'espace public au Moyen Âge. Débats autour de Jürgen Habermas*, Paris, PUF, 2011 ; BOUCHERON Patrick et AZOULAY Vincent (dir.), *Le mot qui tue. Une histoire des violences intellectuelles de l'Antiquité à nos jours*, Seyssel, Champ Vallon, 2009.

ad intra et ad extra? Quel rapport à la tradition? À la suite de l'époque paléo-chrétienne, dans le haut Moyen Âge, l'hérésiologie a partie liée avec la polémique. Très tôt, hérésies et débats se sont nourris au point que la matrice des doctrines soit peu ou prou toujours un point de controverse liée aux hérésies. L'étude de Warren Pezé veille à tenir l'équilibre entre les trois logiques nécessaires à une phénoménologie des polémiques : la logique de l'enquête ; la logique de la controverse ; la logique du contexte. C'est ainsi que les polémiques circulent sur des supports, codicologiques et objectifs. Les textes passent de main en main, au sein d'une communauté monastique ou de monastère en monastère. L'on y repère des annotations marginales et des signes critiques. La polémique, souvent, est codée. Lorsqu'il rédige un florilège biblique dont la prise à partie en faveur de Lothaire est évidente, Paschase Radbert crypte son propos. Par l'opacité, il entend se prémunir contre une publicité dangereuse pour lui. Comment alors, dans ce régime-là, penser ensemble la polémique et l'opacité au sein d'une même sphère publique, si confinée soit-elle, celle du monastère? Vient ensuite le grand moment grégorien, celui dont on a pu dire qu'il fut le premier débat public de l'Europe médiévale. Les traités y tiennent une place centrale, notamment les *Libelli de lite* (Leidulf Melve) dont l'érudition de l'historiographie allemande aura survalorisé la portée ecclésiologique et politique, au point que l'effet d'optique soit aujourd'hui durablement trompeur. La *Publizistik* a imposé son modèle dominant en insistant sur les affrontements visibles au détriment des autres, non médiatisés voire non-visibles. Le modèle a ses limites aujourd'hui. Comment alors penser le régime de polémique à l'époque grégorienne autrement que par la *Publizistik*? Alain Rauwel pose le problème : n'a-t-on pas à tort transposé le modèle moderne de la République des Lettres à l'époque médiévale, avec, pour corollaire, le déficit de prise en compte des modalités propres à l'affrontement dans l'Église grégorienne? Partant, Alain Rauwel propose d'envisager tout autrement ce régime de polémique dans l'espace ecclésial du grégorianisme. Il l'appréhende par le culte ou l'espace liturgique. Ce qui est public en chrétienté, c'est d'abord le culte, l'*actio publica* par excellence. Penser l'espace public, c'est donc avant tout penser l'espace ecclésial, dont l'espace liturgique est le paradigme. Or, lorsque l'on reprend les outils heuristiques de Jürgen Habermas, l'on risque l'impasse : comment conjuguer la structure non-polémique du culte, le liturgique étant par essence irénique, avec l'*Öffentlichkeit* essentiellement polémique? C'est alors que, non content de contourner la *Publizistik*, Alain Rauwel déplace son regard de Jürgen Habermas vers John Dewey. L'œuvre de 1927, *The Public and its Problems*, aura montré qu'il n'y a pas d'ontologie du public : l'espace public ne préexiste pas à la polémique. Il n'existe que dans et par la polémique. Il n'existe qu'en tant qu'il est agressé par la polémique. Pour le dire autrement, il n'y a de public qu'en ébullition, qu'« à l'état chaud ». Cette approche permet alors d'envisager la synodalité

comme une composante fondamentale pour notre question. Chapitres, assemblées, synodes, conciles sont autant de lieux d'échanges verbaux ritualisés mais aussi passionnés et émotionnels. Ils sont ces « communautés émotionnelles » (Barbara H. Rosenwein) par leur intensivité même plus que par leur normativité. Leur ritualité en fait un lieu de partage dont l'intensité des affects signe l'appartenance.

Le XIII^e siècle ouvre l'âge des controverses, exégétiques, scolastiques, universitaires et ecclésiologiques. L'exposé de Philippe Bobichon décrit les controverses judéo-chrétiennes : les grandes questions disputées, les langues employées, les formes et les genres littéraires, les phénomènes d'emprunts, d'influences, d'interdépendances, l'organisation des disputes publiques... Plus difficile à apprécier serait le départ entre la dimension polémique d'un propos et sa visée persuasive pour préserver les Juifs menacés de la conversion. Quel public, quels destinataires à ces polémiques propres au judaïsme médiéval ? Les auteurs, anciens convertis souvent revenus à la foi originelle, ne seraient-ils pas eux-mêmes les premiers destinataires de leurs écrits ? Pour l'exégèse chrétienne, Emmanuel Bain pointe l'aporie : l'exégèse n'a pas vocation à polémiquer. Mieux, elle ouvre le champ à tous les possibles interprétatifs : *diversa non adversa*. Si la *disputatio* reste la matrice des *habitus* épistémiques des exégètes, l'*altercatio* est condamnée, la polémique dénoncée. « Ne te livre pas à des polémiques verbales », met en garde Hugues de Saint-Cher. La conciliation et l'harmonisation restent l'horizon de travail, non pas l'affrontement. Pourtant, à la même époque, c'est l'affrontement entre maîtres séculiers et maîtres mendiants qui domine la scène parisienne à l'université. Sita Steckel étudie en détail les modalités de cet affrontement ainsi que son historiographie par les historiens dominicains notamment, eux qui auront lu dans la querelle l'antifraternalisme et l'anticléricalisme d'un Guillaume de Saint-Amour face au progressisme des frères mendiants.

Du début à la fin de la période, s'impose la proximité lancinante et inquiétante d'un concept, celui d'espace public. La question de la publicisation de la polémique joue un rôle essentiel pour la compréhension du phénomène et l'historiographie récente s'est employée à repenser la chronologie et l'histoire socio-politique de l'*Öffentlichkeit* de Habermas, même si le concept d'espace public dépasse son inscription habermassienne. Antoine Destemberg en retraçant l'apport historiographique des deux ouvrages de 2009 (*L'espace public au Moyen Âge*) et de 2011 (*Les violences intellectuelles*) montre à quel point la polémique travaille la société. À sa manière, la lecture croisée qu'il nous propose pointe les domaines à explorer. Les régimes de polémique médiévaux rencontrent la thématique du scandale comme celle de la honte et de l'honneur. Indéniablement, en effet, la *fama* est un des enjeux de la polémique. Pour le dire encore autrement, la polémique, à sa manière, s'avère un accélérateur de notoriété. Enfin, Antoine Destemberg soulève la question du cadre urbain comme lieu de déploiement de cet espace public

et cadre matériel d'un espace de discussion et d'échanges. Pour finir, le contrepoint d'Olivier Marin qui envisage la polémique en contexte hussite reste décisif pour notre réflexion dans la mesure où il offre un cas d'étude d'un régime de polémique en contexte de guerre. Dans ces conditions, les controverses peuvent s'avérer fécondes et désarmer la violence physique des troupes armées.

De cet état des lieux, deux points ressortent. Tout d'abord est apparue, à plusieurs reprises, la tension entre une représentation normée et normative de la polémique et des pratiques de polémique. Comme s'il y avait une bonne et une mauvaise polémique : la *disputatio* institutionnalisée, canalisée et codifiée, enseignée jusqu'à la virtuosité dans les cadres scolaires de l'ensemble de l'Occident, d'une part ; l'*altercatio* ou la *contentio*, condamnées comme le dérapage de la bonne polémique, d'autre part. Certes, l'idéal herméneutique des interprétations *diversa non adversa* reste l'horizon normatif de toute exégèse, pour autant, les pratiques prouvent à quel point les traditions exégétiques recoupent les appartenances identitaires par ordre religieux, par réseaux sociaux, par filiations intellectuelles, etc. De même, la tension entre, d'une part, l'idéal d'unanimité et de *consensus* d'une Église unie et, d'autre part, les pratiques de combats politiques ou de débats polémiques prouvent, dans l'esprit d'un Bernard de Clairvaux par exemple, que la communion peut s'obtenir au prix d'un combat dialectique. La tension est d'autant plus délicate que les acteurs des champs polémiques jouent et se jouent des normes instituées par le subtil maniement des codes et des mécanismes de la *disputatio*, en usant des interstices de liberté qu'ils débusquent au sein d'un genre, en jouant de silences ou d'omissions, de réemplois ou de reprises. Lorsqu'elles passent de la polémique à l'invective, les plumes versent alors volontiers dans le jugement, l'attaque personnelle. La justesse des arguments se délite pour devenir presque injustes. Les *Invectives* de Pétrarque, ce polémisme de l'humanisme, devient un genre littéraire⁴. L'invective se place dans « l'espace entre l'insulte, purement expressive, et la dispute argumentée, même âprement, qui présuppose un accord sur les modes d'argumentation⁵ ». C'est qu'il faut compter avec l'urgence, l'ambiance d'urgence qui accentue les arêtes de la polémique. Les traités polémiques de l'époque du Grand Schisme sont écrits dans l'urgence (B. Sère). Les écrits sont produits en l'espace de quelques mois, de quelques semaines, de quelques jours voire en quelques heures, comme le sont les *Allegationes* d'Élie de LeStrange écrites en six ou sept heures,

4. PÉTRARQUE, *Invectiva*, dans *Invectives*, texte traduit, présenté et annoté par R. Lenoir, Grenoble, Jérôme Million, 2003. Voir l'étude d'ANHEIM Étienne, « L'humanisme est-il un polémisme? À propos des *Invectives* de Pétrarque », in BOUCHERON Patrick et AZOULAY Vincent (dir.), *Le mot qui tue*, op. cit., p. 116-129. Sur l'invective au Moyen Âge, voir *L'Invective au Moyen Âge (France, Espagne, Italie)*, Atalaya, n° 5, 1994.

5. Voir l'étude d'ANHEIM Étienne, « L'humanisme est-il un polémisme? », art. cité, p. 125.

*sine aliqua provisione et in librorum absentia*⁶. Ce qui est requis pour l'efficacité de la riposte, c'est la rapidité. À titre d'exemple, le 17 mars 1402, Louis d'Orléans présente au roi l'épître de Toulouse. Moins d'un mois après, le 15 avril 1402, Jean Courtecuisse demande la mise en accusation de Benoît XIII devant un concile de l'obédience avignonnaise. La riposte ne se fait pas attendre. Le jour même, l'évêque de Zamora réagit en présentant, au roi et à son Conseil, la liste claire et ordonnée de tous les inconvénients qui surgiraient si l'on réunissait un concile d'obédience. Tel est le rythme, telle est l'ambiance.

Les résistances face à l'objet de la conflictualité ont montré, en outre, qu'une méprise pouvait provoquer un faux débat. Lorsque nous évoquons les polémologies médiévales, il s'agit bien pour nous d'écrire une histoire sociale et culturelle des régimes de polémique au Moyen Âge. Une histoire sociale et culturelle, non pas une histoire intellectuelle dans la classique histoire des idées. À lire l'historiographie des dix dernières années comme une histoire intellectuelle, l'on risque de ne pas comprendre que l'objet n'est pas tant la controverse en soi que les enjeux de positionnement dans l'espace social et politique, les rapports de force autres qu'intellectuels. C'est au niveau d'une profondeur sociale et épistémique que nous nous situons. Pour preuve, précisément, le fait que les polémiques apparentes – « intellectuelles » si l'on veut – ne soient pas les plus importantes. Plus décisifs sont souvent les enjeux de pouvoir cachés et les polémiques immergées, non visibles à l'œil nu parce qu'elles sont cryptées et non avouées. Pour le dire autrement, les arguments ou les « idées » n'ont pas grand poids dans l'analyse de la conflictualité et des régimes de polémique tels que nous les envisageons, car ces derniers seraient la surface des réalités sociales. Bref, tout en tenant en équilibre la conception d'une controverse-événement et d'une controverse-argument, l'histoire des polémiques est tout sauf une histoire intellectuelle à laquelle on voudrait la réduire faute d'en comprendre la méthode, le sens et la portée. D'où le bénéfice à croiser l'histoire des polémicités avec l'histoire des émotions. Alessandro Capone le rappelle : les polémiques qui saturent la période de l'Antiquité tardive ne doivent pas réduire la période à un simple dialogue intellectuel : les sources documentaires du temps insistent sur les peurs, les espérances, la foi des acteurs du temps. Alain Rauwel suggère d'écrire une histoire de la somatisation de l'affrontement : quelles postures ? Quel ton de voix ? Quelle vêtue ? Quelles larmes ? Bref, quelle intensité émotionnelle ? Antoine Destemberg quant à lui redit que la polémique est avant tout une performativité qui

6. Notamment ÉLIE DE LESTRANGE, *Allegationes reprobantes viam cessionis solius domini pape Benedicti per quosdam aperta scilicet quod pro unione sue obediencie cederet et certo modo*, Paris, BnF, lat. 1475, f. 57-63 v^o, inc. : « Pro bono unionis expeditius et brevius habende... », f. 62 v^o, 6^e ligne, pour la citation *sine aliqua provisione et in librorum absentia*. Voir VALOIS, III, p. 237-238, note 5 : « Ce sont les *Allégations* composées, en six ou sept heures. »

visé à structurer l'espace social et l'espace public : groupes et individus sont identifiables dans et par la polémique. La polémique dit les appartenances et les identités. Elle les actualise. Mieux, l'invective peut aller jusqu'à pourfendre un ordre établi et redistribuer des positions dans l'espace social.

En somme, l'étude des régimes de polémique en contexte médiéval aura montré une modalité de la construction du savoir dans un espace social, typé et normé, ecclésial et scolastique, mouvant et fluctuant. Il s'agissait par là de contribuer à écrire une histoire des savoirs en régime chrétien.